

Quatre contrats MAIF reçoivent le label "Positive Assurance"

Quatre offres MAIF ont été labellisées "Positive Assurance" : l'Assurance Habitation, automobile, multirisque entreprise et photovoltaïque citoyen. Décerné par l'Institut de l'Economie Positive pour une durée de deux ans, ce label indépendant vient récompenser les engagements pris par MAIF pour rendre ses offres d'assurance plus responsables.

Un référentiel en faveur d'une transition positive

Dans une logique d'amélioration continue en faveur du mieux commun, MAIF a soumis ses contrats d'assurance au regard d'un référentiel RSE développé par l'Institut de l'Economie Positive. Lancé en 2020, ce label est le seul outil permettant de mesurer la performance RSE des produits d'assurance. Il en évalue l'impact positif et propose des pistes pour la conception de nouveaux produits dans l'objectif de les rendre socialement responsables et écologiquement durables. L'évaluation finale est réalisée par un organisme tiers indépendant, Nomadéis, mandaté par l'Institut de l'Economie positive.

Quatre contrats MAIF ont ainsi reçu le label "Positive Assurance" : assurance photovoltaïque collectif citoyen (2 étoiles), VAM (2 étoiles), Assurance Habitation (2 étoiles) et assurance multirisque entreprise (1 étoile). MAIF affirme ainsi sa volonté de proposer une gamme engagée, qui incitera peu à peu les consommateurs à se tourner vers des offres à impact.

Label niveau +++ Plus de 90%
Label niveau ++ 70% à 89%
Label niveau + 50% à 69%
Absence de label : moins de 50%

Une méthodologie spécifique appliquée aux produits d'assurance dommage et de personnes

Le label de l'Institut de l'Economie Positive évalue trois dimensions distinctes pour chacun des contrats étudiés. Pour les quatre contrats MAIF labellisés, plusieurs singularités ont été soulignées :

1) La prévention et le développement d'une culture du risque

L'application « Conduire par MAIF », dédiée aux enfants de sociétaires qui débutent la conduite accompagnée : elle offre des conseils personnalisés pour adopter une conduite prudente et écologique.

L'assurance photovoltaïque collectif citoyen inclut un volet de sensibilisation pour les porteurs de projet, avec par exemple un guide d'évaluation des toitures en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques.

2) L'accessibilité et la lutte contre les discriminations

L'accessibilité via l'ensemble des canaux a été relevée pour l'ensemble des contrats MAIF, avec par exemple des documents en braille ou la prise en charge d'un interprète en langue des signes.

Des outils et mesures pour faciliter et accélérer la prise en charge des sinistres sont également mis en place : télétransmission des documents, expertise à distance, indemnisation de gré à gré pour les petits sinistres...

3) La promotion de comportements respectueux de l'environnement et solidaires.

L'ensemble des contrats prévoient le versement d'avance pour les sinistres causés par une catastrophe naturelle avant la publication d'un arrêté, et même en l'absence d'arrêté pour certains événements naturels (inondation, avalanche, tempête...).

Des garanties encourageant les comportements éco-responsables sont également incluses dans les offres : prise en charge du covoiturage et des installations d'énergies renouvelables, participation à la mise en conformité environnementale d'un logement, développement du réemploi en auto et en photovoltaïque...



Romain Liberge

Directeur Marketing et Design Groupe MAIF

« Nous sommes très fiers de l'obtention de ce label qui vient récompenser le travail des équipes et nous conforte dans une démarche d'amélioration de nos offres en continu. En tant qu'assureur responsable, nous avons à cœur de faire évoluer nos contrats pour répondre au mieux à la demande croissante des consommateurs de lier performance et impact positif. »

A propos de MAIF



6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 4 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de 3,93 milliards d'euros en 2021. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : www.maif.fr

Contact Presse MAIF

Yuki Martin

yuki.martin@maif.fr

06 62 27 66 23